

## APPEL D'OFFRE POUR UNE BOURSE DE RECHERCHE POSTDOCTORALE

Dans le cadre de l'Action de Recherche Concertée

**Révolution sexuelle et (dé)pilarisation de 1960 à 2000 : Une spécificité belge ? Contribution à une histoire des normes de genre et de sexualité.**

**L'Université libre de Bruxelles lance un appel d'offre pour l'octroi d'une bourse de recherche postdoctorale d'une durée d'un an (2017-2018).**

### Informations générales :

**Nature du mandat:** bourse postdoctorale à temps plein

**Durée du mandat :** douze mois à dater de l'entrée en fonction, entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 1<sup>er</sup> novembre 2017.

**Montant de la bourse:** +/- 2300 euros par mois (nets d'impôts en Belgique) – couverture sociale

**Lieu de la recherche:** Campus du Solbosch de l'Université libre de Bruxelles (1050 Bruxelles)

**Titres requis:** Doctorat en sciences humaines (délivré depuis moins de huit ans)

**Conditions supplémentaires :** ne pas avoir résidé ou de ne pas avoir exercé son activité principale en Belgique pendant plus de 24 mois au cours des 3 années qui précèdent ; le cas échéant, satisfaire aux conditions d'obtention d'un visa pour séjourner en Belgique.

### Description du cadre et de la fonction :

Le projet de recherche **Révolution sexuelle et (dé)pilarisation de 1960 à 2000 : Une spécificité belge ?** se déploie depuis 2016 au sein de l'Université libre de Bruxelles, où il réunit des chercheurs issus du Centre interdisciplinaire d'étude des religions et de la laïcité (CIERL), de STRIGES (Structure de recherche interdisciplinaire sur le genre, l'égalité et la sexualité), du Centre de recherches criminologiques de la Faculté de Droit et de Criminologie, de l'Atelier Genre et Sexualités (AGS) et de METICES (Migrations, Espaces, Travail, Institutions, Citoyenneté, Épistémologie, Santé).

Il s'agit donc d'un projet interdisciplinaire qui interroge le phénomène de dépilarisation qui traverse la société belge depuis quelques décennies. La pilarisation, renvoyant à la gestion de la diversité religieuse et philosophique, a été l'une des caractéristiques fondamentales de la société belge. Elle s'est traduite par la constitution de mondes séparés encadrant les individus du berceau à la tombe, ce système impliquant outre l'«encadrement des âmes», des institutions dans des domaines tels que l'enseignement, la protection de la jeunesse, la santé, la famille ou le travail. À partir de l'examen d'enjeux comme les recompositions familiales, la mixité, la contraception et l'avortement, le sida et l'homosexualité, l'étude de la transformation des normes de genre et de sexualité depuis 1960 jette un regard neuf sur la dépilarisation. Ce projet croise l'étude de ces changements intimes avec la mise en cause des formes d'organisation sociale et politique de la Belgique, ceux-ci prenant place dans un contexte de reconfiguration des formes d'autorité en Europe occidentale.

Les objectifs principaux du projet sont :

- Jeter un regard nouveau sur les phénomènes de pilarisation et dépillarisation à partir des transformations du pilier catholique ;
- Mieux comprendre les modalités de la révolution sexuelle, tant dans le domaine du genre que dans celui de la sexualité ;
- Confronter les méthodes propres à l'histoire, à l'histoire orale et à la sociologie.

### **Profil recherché :**

Le mandat s'adresse à un ou une jeune chercheur/se qui développe son expertise dans un des domaines suivants : Histoire de l'Église depuis les années 1960 ; Histoire du genre ; Histoire de la sexualité (des sexualités).

Il ou elle sera titulaire d'un doctorat obtenu depuis moins de huit ans dans l'une des disciplines suivantes : Histoire – sciences des religions – sciences politiques – sociologie – criminologie –anthropologie.

Il ou elle développera au sein de l'équipe un projet en rapport avec les thèmes généraux de la recherche menée au sein du groupe. La préférence sera donnée au candidat ou à la candidate qui développe un projet à caractère comparatiste, doté d'une ouverture internationale. Une grande liberté est laissée à la candidate ou au candidat dans le choix de son projet. Le projet devra impérativement inclure la préparation et la soumission d'au moins deux articles scientifiques. Il sera attendu du ou de la candidat(e) retenu(e) qu'il ou elle prenne une part active à l'ensemble des activités de l'équipe de recherche et réside donc à proximité de Bruxelles.

Le ou la candidat(e) retenu(e) devra démontrer ses capacités rédactionnelles en français ou en anglais. Une bonne connaissance de l'autre langue est demandée. Une connaissance passive du néerlandais permettant de prendre connaissance de la littérature scientifique dans le cadre belge est un atout.

### **Dossier de candidature :**

Le dossier doit comprendre impérativement :

- la description du projet de recherche envisagé (max. 15.000 signes) ; bien préciser le domaine envisagé et le lien avec le projet de l'ARC ;
- le C.V. de la candidate ou du candidat ; sa liste de publications.
- le résumé de la thèse de doctorat et les évaluations du jury (rapport de thèse si existant) ;
- la liste des publications avec résumé succinct pour les trois plus importantes ;
- les coordonnées de deux personnes de référence.

Le dossier est à transmettre sous format électronique à Mme Caroline Sägesser ([Caroline.Sagesser@ulb.ac.be](mailto:Caroline.Sagesser@ulb.ac.be)) auprès de qui toute information complémentaire peut être obtenue.

Le dossier est à transmettre pour le 15 mai 2017 au plus tard. Les candidats sélectionnés seront auditionnés (à Bruxelles ou via Skype) le 13 juin.